

# Directives pour la conception des îlots d'apprentissage pour la plateforme PARKUR

Version 2.0 – Août 2019



# Directives pour la conception des îlots d'apprentissage pour la plateforme PARKUR

<b>1. Définition générale</b>	<b>3</b>
1.1. Groupe-cible et conditions préalables	3
1.2. Parcours – îlot – archipel	3
1.3. Opportunités d'apprentissage complémentaires	5
<b>2. Scénario pédagogique de l'îlot</b>	<b>5</b>
2.1. Objectifs	5
2.2. Structure des îlots	6
2.2.1. Mise en route	8
2.2.2. Exercices et tâches étapes	8
2.2.3. Les tâches finales collectives	9
2.2.4. Mémos	10
2.2.5. Validation de l'îlot	11
<b>3. Les ressources utilisées</b>	<b>11</b>
<b>4. Révisions des contenus</b>	<b>11</b>
<b>5. Formulation des objectifs et consignes</b>	<b>12</b>
<b>6. Processus de production : scénario et script</b>	<b>13</b>
6.1. Fiche descriptive	13
6.2. Scénario	13
6.3. Script	14
<b>7. Étapes de travail – Processus de validation</b>	<b>15</b>
<b>8. Annexes et modèles</b>	<b>16</b>

# 1. Définition générale

## 1.1. Groupe-cible et conditions préalables

Le groupe-cible visé par PARKUR se compose prioritairement de **jeune gens en formation professionnelle** qui prévoient de faire un stage professionnel à l'étranger et dont le niveau dans la langue étrangère ne dépasse pas, en règle générale, le niveau **A1-A2** du CECRL. D'autres jeunes désirant faire un stage ou un volontariat à l'étranger mais disposant d'une formation de niveau académique plus poussé pourront également utiliser la plateforme.

Chaque apprenant dispose d'un niveau de langue, d'un volume horaire, de moments de disponibilité pour le travail sur la plateforme ainsi que d'intérêts d'apprentissage différents. La date d'arrivée sur la plateforme est également variable.

## 1.2. Parcours – îlot – archipel

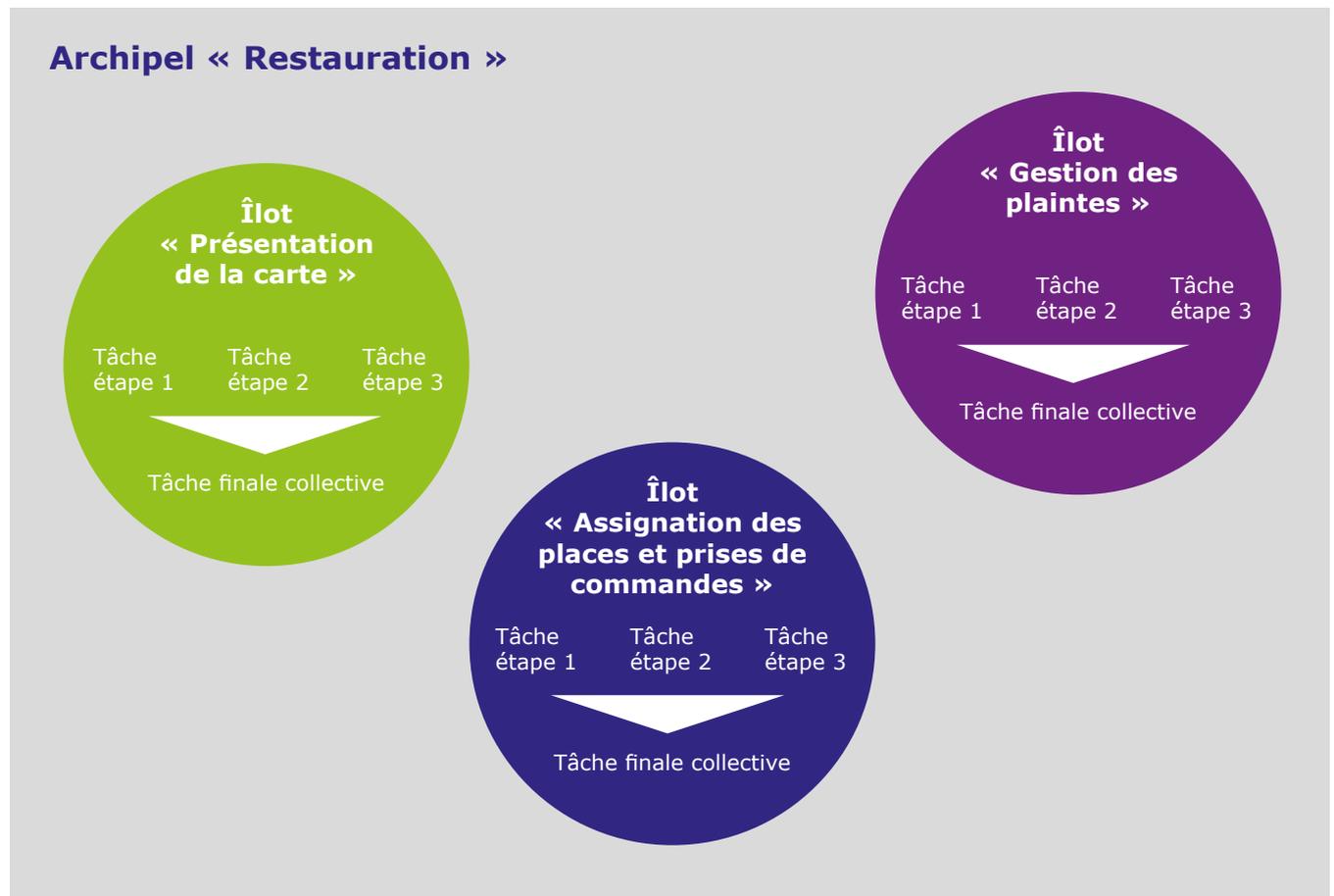
Chaque apprenant suit un **parcours individuel** sur PARKUR. Celui-ci est composé en dialogue avec le tuteur, selon les accents thématiques et les objectifs d'apprentissage définis avec ce dernier. Les îlots d'apprentissage sont au cœur du parcours et traitent **d'un thème**. Un îlot est composé **d'exercices, de tâches étapes et d'une tâche finale collective** (cf. 2.2.2 et 2.2.3). Plusieurs îlots autour d'un même thème peuvent constituer un archipel. Les différentes étapes permettent aux apprenants de rassembler les éléments qui vont leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires à la réalisation de **la tâche finale collective**. Lors de celle-ci un groupe d'apprenants participant à la même session réalise en commun une tâche basée sur la démarche actionnelle.

Les îlots traitant d'un même thème forment un groupe d'îlots nommé ici un **archipel**.

---

<sup>1</sup> Nous avons choisi d'employer la forme masculine par soucis de lisibilité.

**Exemple :**



Tous les îlots d'un archipel traitent le même thème, par ex. « Restauration » mais permettent de travailler sur des aspects différents de celui-ci. Chaque îlot met l'accent sur une compétence langagière particulière et les îlots sont ainsi complémentaires entre eux. Ils forment un ensemble cohérent mais n'imposent pas une progression linéaire. Ainsi le premier îlot peut mettre l'accent sur la compréhension orale et visuelle, le deuxième sur certaines structures grammaticales pertinentes et le troisième sur l'expression orale ou écrite par exemple. L'apprenant peut ainsi, selon ses objectifs, être orienté vers l'îlot répondant au mieux à ses attentes. Au sein d'un îlot, le passage de l'étape 1 à l'étape 3 prévoit en revanche une légère progression.

### 1.3. Opportunités d'apprentissage complémentaires

Parallèlement aux îlots qui permettent d'avancer sur son propre parcours, PARKUR propose aussi aux apprenants d'autres opportunités d'apprentissage plus informelles. Des modules portant le nom de **ressources annexes** ont aussi été créés dans le but de proposer des aspects thématiques non présents dans les îlots actuels et/ou des niveaux différents. Ces modules sont en auto-apprentissage et proposent des activités regroupées autour d'un thème et d'un niveau.

De plus, les apprenants pourront être en contact grâce au **réseau social** permettant des interactions entre pairs. Il est ainsi imaginable de mettre en place des « tables rondes » pour différentes combinaisons linguistiques, par exemple.

## 2. Scénario pédagogique de l'îlot

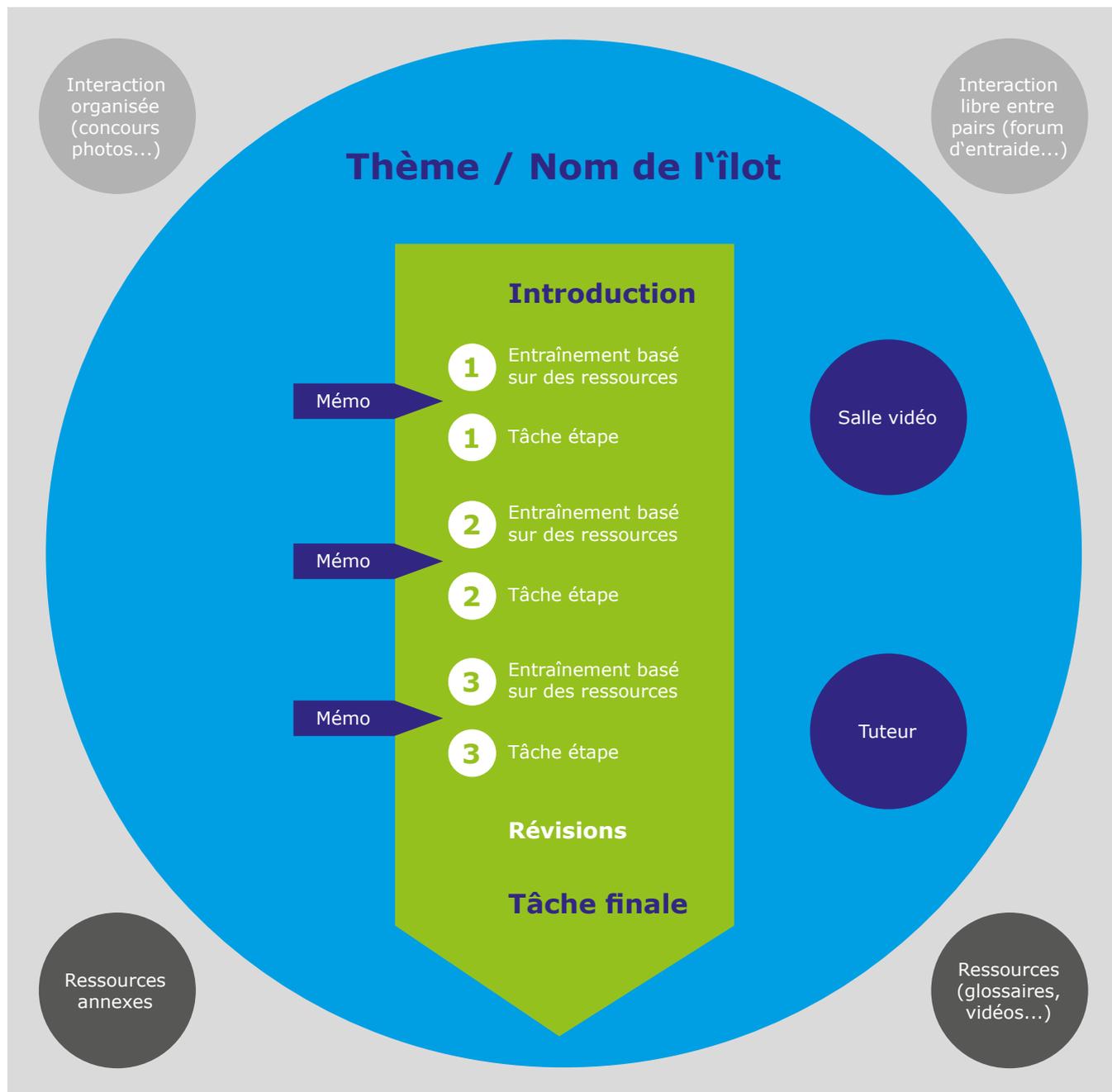
### 2.1. Objectifs

Les **tuteurs<sup>2</sup> accompagnent** les apprenants pendant **toute la durée du travail sur les îlots**. Leur objectif principal est de permettre à l'apprenant d'acquérir une **compétence actionnelle** au sens du CECRL. Il s'agit d'amener l'apprenant à savoir réaliser une tâche semblable de manière autonome, par la suite, dans le cadre de leur stage à l'étranger.

<sup>2</sup> Sur le rôle des tuteurs, cf. le concept de tutorat

## 2.2. Structure des îlots

*Schéma : îlot d'apprentissage et entourage sur la plateforme.*



Les îlots sont construits autour d'**un thème** et comprennent **3 étapes**. Certains îlots traitent des thèmes liés à la vie quotidienne, d'autres liés à l'entrée dans la vie professionnelle alors que d'autres proposent des contenus axés sur une filière professionnelle particulière.

Pour maintenir la motivation et la participation à un niveau élevé, on prévoit pour le **travail d'entraînement** et la **réalisation des tâches étapes** un volume de **90 à 120 minutes**. Ainsi le temps de travail pour **l'îlot entier, tâche finale collective comprise** ne devrait pas dépasser **6 heures de travail**. Il est ainsi possible de combiner au sein d'un îlot des tâches étapes plus ou moins longues, l'objectif étant de ne pas dépasser 5 heures de temps de travail sans la tâche finale collective.

Les îlots d'apprentissage doivent être accessible **dès le niveau A1.2** et sans dépasser le niveau A2. Des compétences partielles (par ex. pour la compréhension orale et visuelle) peuvent néanmoins relever du niveau B1. Il est important ici de préciser qu'il ne s'agit pas de viser à l'acquisition de toutes les compétences décrites dans le CECRL pour un niveau mais bien à l'entraînement des compétences jugées pertinentes pour l'expérience de stage.

Le développement de nouveaux îlots par un partenaire est basé sur **une fiche descriptive** suivant le schéma ci-dessous :

Thème / Nom de l'archipel		
p. ex. : La restauration		
Thème / Nom de l'îlot		
p. ex. : Présentation de la carte		
Compétences actionnelles :		
Décrire un plat en nommant les ingrédients	Décrire le mode de préparation culinaire	Décrire des saveurs
Grammaire	Lexique	Interculturel

Structure de l'îlot / Étapes	Tâches étapes
Étape 1	Tâche étape
Étape 2	Tâche étape
Étape 3	Tâche étape
Tâche finale collective	

Cette fiche descriptive est proposée pour chaque îlot par les partenaires et est discutée au sein d'un groupe de travail par la suite. Elle contient, en plus de la description des compétences à intégrer, des propositions pour les tâches étapes et la tâche finale collective. Après la validation de cette fiche par la content manager suite à un échange collectif, les créateurs de contenu prennent en charge la didactisation de ces tâches et créent les exercices menant aux différentes tâches étapes. Ils formulent les consignes destinées aux apprenants et créent le matériel didactique éventuellement nécessaire.

### 2.2.1. Mise en route

Chaque îlot commence par une **mise en route** de 10 minutes environ, basée sur une accroche thématique poursuivant les objectifs suivants :

- **Mobilisation de connaissances** (tant en termes de savoirs linguistiques déclaratifs que de connaissances lexicales et grammaticales)
- Établir un **lien personnel** au contenu proposé
- **Éveiller la curiosité** pour le thème proposé
- Permettre à l'apprenant une première **expérience réussie** afin de le motiver

Cette accroche doit permettre une introduction au thème de l'îlot accessible à tous en utilisant p. ex. des **composants visuels**. Il peut s'agir de courts textes illustrés, d'infographies ou de courtes vidéos (ces ressources devant être libres de droits). Elle peut être suivie d'un exercice de réflexion (du type « Est-ce identique dans ton pays ? », « Et toi, à quoi fais-tu attention au moment d'accueillir un client ? », etc.) ou de questions fermées.

Il faudra veiller à ce que le type d'exercice choisi soit en cohérence avec les objectifs visés.

### 2.2.2. Exercices et tâches étapes

Un îlot est composé de 3 étapes. Chaque étape comprend des exercices se référant à des ressources authentiques qui mènent à une tâche étape basée sur une perspective actionnelle. Le nombre d'exercices n'est pas prédéfini. Ils ont pour objectifs l'acquisition et la consolidation des compétences nécessaires à la réalisation de la tâche étape. Celles-ci préparent à leur tour les apprenants à la tâche finale collective. Elles sont réalisées de manière personnelle et donnent lieu à une interaction avec le tuteur.

Ces activités se font essentiellement de manière fermée, sous forme d'exercices autocorrectifs, de manière à respecter un équilibre entre les phases synchrones, nécessaires à l'interaction et la liberté de rythme de l'apprenant, propre à l'apprentissage en ligne.

Les exercices doivent être calibrées de manière à pouvoir être réalisées en mode micro-learning. Cela signifie qu'ils doivent durer entre 1 et 5 minutes, lecture de la ressource comprise. Le nombre de questions par exercice est donc à limiter à 5 à 7 questions mais cela reste dépendant du type d'exercice utilisé, la limite temporelle étant déterminante. Il convient également de varier le plus possible la typologie des exercices selon les possibilités techniques du LMS<sup>3</sup>. Il s'agit ici cependant de veiller à ce que l'exercice soit adapté à la ressource sélectionnée et à l'objectif didactique.

La grammaire est introduite en contexte et de manière inductive. Il convient également de prévoir un exercice d'induction de la règle et un exercice de systématisation.

Dès que l'apprenant finalise la première étape en réalisant la tâche étape 1, les étapes suivantes deviennent automatiquement accessibles indépendamment du moment auquel le tuteur envoie son feedback.

Les tâches-étapes permettent de travailler différentes compétences, cependant afin de préparer les apprenants à la tâche finale, au moins une des tâches étapes devra être une production orale. Pour les exercices, l'OFAJ a rédigé un feedback-modèle (incitant l'apprenant à refaire un exercice quand il a un pourcentage de réussite inférieur à 50%. Les exercices peuvent être refaits 3 fois au maximum si l'apprenant le désire). Les créateurs de contenu peuvent ainsi l'intégrer sur Chamilo dans le bloc « Texte de finalisation du test » au moment de la mise en ligne des îlots<sup>4</sup>.

Les tâches étapes quant à elle donnent lieu à un feedback individualisé du tuteur. L'apprenant reçoit cependant un message automatique de type « accusé de réception » quand il envoie sa production.

### 2.2.3. Les tâches finales collectives

Selon les objectifs d'apprentissage visés, la **tâche finale collective** doit être conçue pour pouvoir se décliner sur **plusieurs modes** (réalisation individuelle puis commentaires des autres apprenants, concertation en groupe et réalisation individuelle ou concertation et réalisation en groupe) à définir au moment de la conception tout en laissant une liberté de manœuvre au tuteur selon la constitution du groupe à la session donnée. Elle doit toutefois nécessiter de l'interaction à un moment ou à un autre.

<sup>3</sup> Cf. en annexe la typologie des exercices disponibles sur Chamilo

<sup>4</sup> Cf. Annexe D Liste des consignes

Les tâches étapes sont réalisées de manière personnelle et donnent lieu à une interaction avec le tuteur, tandis que la tâche finale collective se fait en interaction avec les autres apprenants qui apprennent la même langue-cible mais peuvent avoir différentes langues 1. La tâche finale collective peut être une simulation, ou encore la production d'un document oral/écrit en commun. Dans les îlots de spécialité concernant les métiers en contact avec le public, une simple simulation en vidéoconférence crée une situation non-authentique due à l'absence physique. Il faut privilégier l'analyse/la comparaison de réactions ou de comportements à partir d'éléments déclencheurs (vidéos ou texte). Ou bien créer des scénarios nécessitant la prise de parole dans l'acte professionnel.

L'apprenant doit pouvoir réaliser la tâche finale en environ 1 heure (60 à 75 minutes maximum), travail de préparation individuel compris (celui-ci ne devant pas dépasser le quart d'heure).

De manière à assurer l'interaction souhaitée au sein des îlots, ceux-ci sont régulièrement ouverts dans le cadre de **sessions** durant de 10 à 12 jours. Chaque session accueille un groupe de 2 à 6 apprenants.

À l'issue de la tâche finale, chaque apprenant reçoit un dernier feedback individualisé de la part du tuteur qui a mené l'îlot.

#### 2.2.4. Mémos

Chaque îlot prévoit des **aides à l'apprentissage** qui sont mises à disposition de l'apprenant dans sa **langue 1**, sauf pour les mémos lexicaux qui ne contiennent pas d'explication en langue tierce mais s'appuient principalement sur l'iconographie, parfois sur des descriptions explicatives, mais toujours en langue cible. Il s'agit de synthétiser les principaux acquis de l'étape : les structures grammaticales, le vocabulaire et les points interculturels. Ces mémos sont mis à la disposition des apprenants en fin d'étape après les exercices sur le point concerné sous la forme de fichiers PDF. Dans leur présentation, il faut privilégier dans la mesure du possible la forme visuelle (carte mentale, imagier...) et par soucis d'harmonisation se conformer au modèle préconisé par l'OFAJ<sup>5</sup> pour la mise en page.

Le nombre exact (3 à 6 par îlot) ainsi que leur contenu sont proposés par les concepteurs dans le scénario puis commentés et validés par la content manager lors de l'étape de validation du scénario. Un même mémo pourra être réutilisé dans différents îlots avec de légères adaptations le cas échéant (au niveau des exemples). Afin de ne pas alourdir le travail de production, au maximum 3 mémos par îlot devraient donner lieu à des traductions en différentes langues-sources (langue 1).

<sup>5</sup> Cf. l'annexe sur les mémos

### 2.2.5. Validation de l'îlot

Pour valider l'îlot l'apprenant doit réaliser au moins deux tâches étapes ainsi que la tâche finale.

## 3. Les ressources utilisées

Les activités d'entraînement sont basées sur **des ressources**, dans la mesure du possible, **authentiques**. Le traitement d'une ressource se limite à 30 minutes (lecture/visionnage compris). Elles doivent préparer les jeunes apprenants à être opérationnels dans le pays d'accueil et donc être adaptées au public cible : à savoir des jeunes issus de la formation professionnelle et ne disposant pas forcément d'une formation académique.

Les ressources doivent être libres de droits ou les droits d'utilisation acquis pour la plateforme PARKUR.

L'OFAJ ayant des conventions avec certains partenaires, il convient de privilégier pour le FLE le recours à des ressources provenant de RFI, TV5 Monde et encore Educ'Arte. Pour toutes les autres ressources, les partenaires sont priés de privilégier les documents libres de droits, sous licence Creative Commons ou provenant de sites d'institutions éducatives publiques. Le cas échéant, le partenaire effectue une demande d'utilisation de la ressource dans le cadre précis de la plateforme de l'OFAJ avant de commencer le travail de didactisation. Les mentions légales sont à indiquer par ordre d'apparition à la fin de chaque îlot.<sup>6</sup>

Une transcription systématique des audio et vidéos est mise à disposition sous format PDF à la fin de l'étape pour aider les apprenants ou pour ceux souhaitant retravailler des exercices.

## 4. Révisions des contenus

Avant la tâche finale sont prévues des **révisions** portant sur les acquis grammaticaux, lexicaux et interculturels. Elles se présentent sous la forme de 15 QCM (avec au moins 3 réponses au choix par question) sur une durée d'environ 20 minutes. L'OFAJ a rédigé un feedback-modèle basé sur les pourcentages de réussite aux exercices de révision. Les créateurs de contenu l'intègrent sur le LMS dans le bloc « Texte de finalisation du test » au moment de la mise en ligne des îlots. Les résultats n'ont toutefois pas d'impact sur l'accès à la tâche finale.

<sup>6</sup> Cf. Annexe sur les crédits

## 5. Formulation des objectifs et consignes

Pour faciliter l'autonomie d'apprentissage, les objectifs d'apprentissage sont présentés en introduction générale sur la page d'accueil de l'îlot en reprenant les concepts d'étapes, de tâches étapes et de tâche finale, et ce, dans la langue 1 de l'apprenant. Par exemple pour l'îlot sur la banque :

« **Bienvenue** sur cet îlot ! Tu vas y découvrir les moyens de paiement les plus usuels, apprendre à gérer les questions d'argent au quotidien pour finalement te renseigner sur la procédure d'ouverture d'un compte en France.

*Chaque étape est construite avec des exercices en auto-apprentissage et se termine par une production écrite ou orale. Celles-ci te préparent à une tâche finale collective dans laquelle tu vas discuter, avec les autres participants et ton tuteur, de l'intérêt d'avoir un compte bancaire dans ton pays d'accueil.*

*Pour démarrer, clique sur « Rund ums Geld ». Bonne découverte et bon travail ! ».*

Le tuteur de l'îlot se présente également dans un petit texte en langue-cible dans le forum de l'îlot (« coin bavardage ») accessible par le menu et dans lequel tous les participants à une même session peuvent échanger entre eux. L'existence de ce forum est précisée en langue 1 en début de parcours au-dessus de la vidéo de présentation :

*Avant de commencer les exercices, **regarde la vidéo** pour découvrir ce qui t'attend ici ! Tu n'es pas seul sur cet îlot mais membre d'un groupe d'apprenants. Le « **Coin bavardage** » te permet d'échanger avec les autres et est accessible depuis le menu de gauche. Jettes-y un coup d'œil pour savoir qui est ton tuteur !*

D'autres textes en langue source interviennent par la suite : au début de chaque étape, l'apprenant trouve une courte présentation de l'étape ainsi que pour la tâche finale collective qui est aussi présentée de manière à rassurer l'apprenant. **Ce sont donc 5 courts textes dans les différentes langues sources à prévoir par îlot** (présentation îlot, présentation des 3 étapes, présentation tâche finale).

Les consignes de travail sont par contre rédigées **dans la langue cible**. Par ailleurs, les consignes s'adressent à chaque apprenant en particulier avec le parti-pris du tutoiement, il est donc préconisé d'utiliser **la forme impérative à la 2<sup>o</sup> personne du singulier**.

Pour permettre dans tous les îlots de la plateforme d'harmoniser la formulation des consignes l'OFAJ transmettra une liste de consignes-types<sup>7</sup> multilingue à utiliser en priorité ainsi qu'une liste de symboles de sorte à créer un effet de reconnaissance visuelle des types d'exercices à faire.

## 6. Processus de production : scénario et script

### 6.1. Fiche descriptive

La première étape du processus de production est la fiche descriptive décrite au point 2.2.2.

### 6.2. Scénario

À partir de la fiche descriptive, le scénario est développé sur la base du tableau « Îlot-trame-scénario ». La colonne « **Objectifs d'apprentissage** » est remplie avec des verbes à l'infinitif permettant d'identifier rapidement la plus-value de l'exercice en question. C'est dans le scénario que sont sélectionnés **les ressources** qui serviront plus tard de base aux exercices. De même, il est important de s'assurer des **droits d'utilisation** de ces ressources.

Au niveau du scénario, il suffit de **présenter les thèmes des mémos** proposés tout en précisant s'il s'agit d'un mémo lexical, grammatical ou interculturel et leur objectif didactique dans le cadre de l'étape voire de l'îlot.

Les scénarios sont remis pour discussion et validation par la content manager avant l'élaboration du script.

<sup>7</sup> Cf. Annexe liste des consignes

## 6.3. Script

Le script est un document texte qui présente en détail toutes les activités, la référence aux ressources et l'ensemble des consignes. Si tous les fichiers ne peuvent être refondés en un seul, il faut veiller à utiliser la nomenclature suivante pour dénommer les fichiers :

### 0 Mise en route

#### 1 Nom de l'étape 1

1\_0 Présentation de l'étape 1

1\_1 Nom de la partie 1

1\_1\_1 Exercice 1

1\_1\_2 Exercice 2

1\_1\_3 Exercice 3

1\_2 Nom de la partie 2

1\_2\_1 Exercice 1

1\_2\_2 Exercice 2

...

1\_3 Nom de la partie 3

1\_3\_1 Exercice 1

...

1\_4 Mémos

1\_4\_1 Mémos 1

1\_4\_2 Mémos 2

1\_5 Transcriptions

1\_5\_1 Transcription 1

1\_5\_2 Transcription 2

#### 1\_6 Tâche étape 1

#### 2 Nom de l'étape 2

...

#### 2\_6 Tâche étape 2

#### 3 Nom de l'étape 3

...

#### 3\_6 Tâche étape 3

#### 4 Révisions (QCM)

#### 5 Tâche finale

#### 6 Sources et crédits

Le script est validé, soit en entier, soit étape par étape par la content manager avant l'intégration dans le LMS. De légères modifications pouvant intervenir lors de l'intégration il est important de livrer un script actualisé à la fin de l'intégration de manière à ce que l'OFAJ puisse faire un suivi et une actualisation à long terme.

## 7. Étapes de travail – Processus de validation

- 1** Élaboration de la fiche descriptive précisant le thème, les compétences et faisant des propositions pour la tâche finale et les tâches étapes.
- 2** Validation par l'OFAJ et le CAVILAM
- 3** Les créateurs de contenu livrent un scénario sous forme de tableau avec des propositions de ressources, clarification des droits d'utilisation et de sujets pour les mémos
- 4** Validation par l'OFAJ et le CAVILAM
- 5** Les concepteurs développent un script détaillé
- 6** Validation du script par l'OFAJ et éventuelles corrections
- 7** Le formulaire de retours est disponible dans le dossier partagé sur le cloud et est commenté par les concepteurs
- 8** Création du parcours et intégration des ressources sur la plateforme par les concepteurs
- 9** Validation de l'intégration par l'OFAJ
- 10** Corrections finales et finalisation

## 8. Annexes et modèles

Ce guide est complété par un certain nombre d'annexes et de modèles dont les auteurs se serviront lors de la conception.

- A.** Typologie des exercices disponibles sur le LMS
- B.** Création des mémos et transcriptions
- C.** Modèle pour les mentions légales
- D.** Liste de formulations des consignes et des symboles d'identification des exercices
- E.** Glossaire PARKUR
- F.** Recommandation pour la rédaction des textes complémentaires
- G.** Guide d'intégration

### **Modèles**

- Mémos
- Transcription
- Fiche descriptive
- Scénario (Trame-scénario)

## Mentions légales

**Auteurs :** Agnès Hammers (Champeaux), Christiane Behling, Valérie Froissart

En collaboration avec les partenaires du projet Delcyme (Monica Barsi, Michel Boiron, Helga Grabbe, Anne Jardin, Julian Serrano, Alfredo Segura, Marta Ulbrich, Donatella Zema, Emmanuel Zimmert)

**Lectorat et finalisation :** Camille Farnoux, Jessica Nougier

OFAJ / DFJW / DELCYME 2018-2019



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne

OFAJ  
DFJW

